



La convention de L'OIT sur la violence et le harcèlement au travail

publié le 02/06/2021

Descriptif :

La convention de L'OIT sur la violence et le harcèlement au travail, un point d'entrée pour le rôle du droit international.

Le [journal de 7h sur France Culture le 02 juin 2021](#), évoque la **ratification** par la France de la convention de l'OIT sur la violence et le **harcèlement** au travail.

Cette actualité est une entrée intéressante pour éclairer deux points du programme, d'une part **l'internationalisation** du droit et d'autre part **harcèlement** et diffamation.

On trouve, sur le site de France culture, en complément de l'émission, une infographie éclairante sur le **harcèlement** au travail. Selon une étude publiée en 2016 par Trade Union Congress et Everyday Sexism Project, une femme sur deux (52%) dit être ou avoir été victime d'harcèlement sexuel au travail.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.